JÂNE : épisode stationnement

Description

Dans l'épisode Stationnement, il s'agit pour la mairie écolo-nupes de punir une fois de plus les Strasbourgeois. C'est un exercice dans lequel Jâne excelle depuis qu'elle gère Strasbourg. Cette fois, elle a décidé de pomper l'air des strasbourgeois, en leur infligeant des règles de stationnement draconiennes.

Les nouveaux tarifs seraient déterminés en fonction du revenu fiscal des résidents, cela se traduirait par une hausse importante pour une grande partie d'entre eux. Cette mesure imposerait à tous les Strasbourgeois possédant une voiture, de déclarer leurs revenus, et transformerait l'administration de Strasbourg en une annexe des services fiscaux.

Par ces nouvelles mesures, Jâne a pour ambition de faire rentrer plus d'argent dans les caisses de la ville, alors qu'on attend d'elle des mesures relançant le commerce strasbourgeois qu'elle a volontairement massacré.

Face à cette situation, le conseiller municipal d'opposition Pierre Jakubowicz et les conseillères d'Alsace Anne Reymann et Anne Tenenbaum ont déposé un recours devant le tribunal administratif le mercredi 17 mai 2023.

Jâne qui rêve de devenir une autre Catherine Trautmann, n'arrivera jamais, à l'ongle du dernier orteil du pied gauche de Catherine Trautmann, et on ne gardera d'elle que le souvenir d'une mairesse qui non seulement a raté le développement économique de la ville, mais aussi son développement écologique.

Depuis quand un relèvement des tarifs de stationnement sert t'il la cause écologique ?

Séraphine

Categorie

1. Région

date créée
22 mai 2023